

Lettre d'information n°26 – Février 2026



Cité Educative

Relabellisée pour une période de 3 années depuis janvier 2025, la cité éducative est une démarche collaborative visant à accompagner au mieux chaque parcours éducatif des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

La Cité est pilotée par des représentants de l'Etat, de la Mairie et de l'Education nationale. Les membres de ces institutions constituent le comité de pilotage de la cité. Ce comité est chargé de prendre les décisions venant construire la démarche d'alliance éducative.

Actualités du mois :

- 1- Les actualités
- 2- Les projets du fonds de mutualisation
- 3- Une action qui fait « Cité »
- 4- Qu'est-ce que c'est ?

RAPPEL des objectifs nationaux des Cités Educatives :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

I – Les actualités

Parce que la Cité Éducative est en mouvement, cette rubrique met en lumière les temps forts du mois, les projets en cours et les actions menées avec nos partenaires. Vous y trouverez les informations essentielles pour rester connectés à la dynamique du territoire et suivre l'avancée des différentes initiatives.

Appel à projet 2026

Depuis la fin de l'année 2025, les acteurs de la Cité éducative se sont engagés dans la préparation de la future programmation, avec pour ligne directrice la proposition d'actions répondant aux enjeux prioritaires de notre territoire.

L'égalité fille-garçon, la prévention des violences, ainsi que l'accompagnement des tranches d'âge 0–3 ans et 16–25 ans, avec leurs thématiques spécifiques (parentalité, vie en collectivité, santé, orientation, découverte du monde professionnel...), constituent autant de sujets essentiels pour favoriser la réussite et le bien-être des enfants et des jeunes Spinoliens.

Les projets ont été déposés sur Dauphin avant le 15 janvier et permettent déjà, grâce à la transmission des CERFA par les porteurs, d'avoir un premier aperçu des actions susceptibles de composer la programmation 2026. La prochaine étape consiste à finaliser l'instruction des dossiers, afin de les étudier et de les inscrire dans un cheminement d'actions cohérent, lisible et favorable à la réussite du plus grand nombre.



III – Fonds de mutualisation

Le fonds de mutualisation est une enveloppe dédiée aux projets portés par l'Education nationale. Il fait partie intégrante de la programmation annuelle de la Cité éducative en permettant aux établissements scolaires du 1^{er} et du 2nd degré de réaliser des projets tout au long de l'année.

Projet n°01 – Voyage virtuel Brassens Brel 2026

Les écoles élémentaires Brassens et Brel proposent un « voyage virtuel » **en Irlande** afin de placer les élèves en situation réelle de **pratique de l'anglais**. Les élèves vivent **une journée immersive** (aéroport, vol simulé, ateliers, culture, repas typique). Le collège La Vallée participe à l'animation de cette journée avec des élèves de 3^{ème} jouant le rôle des douanes et accompagnant les ateliers. La mairie contribue également en fournissant un repas thématique.



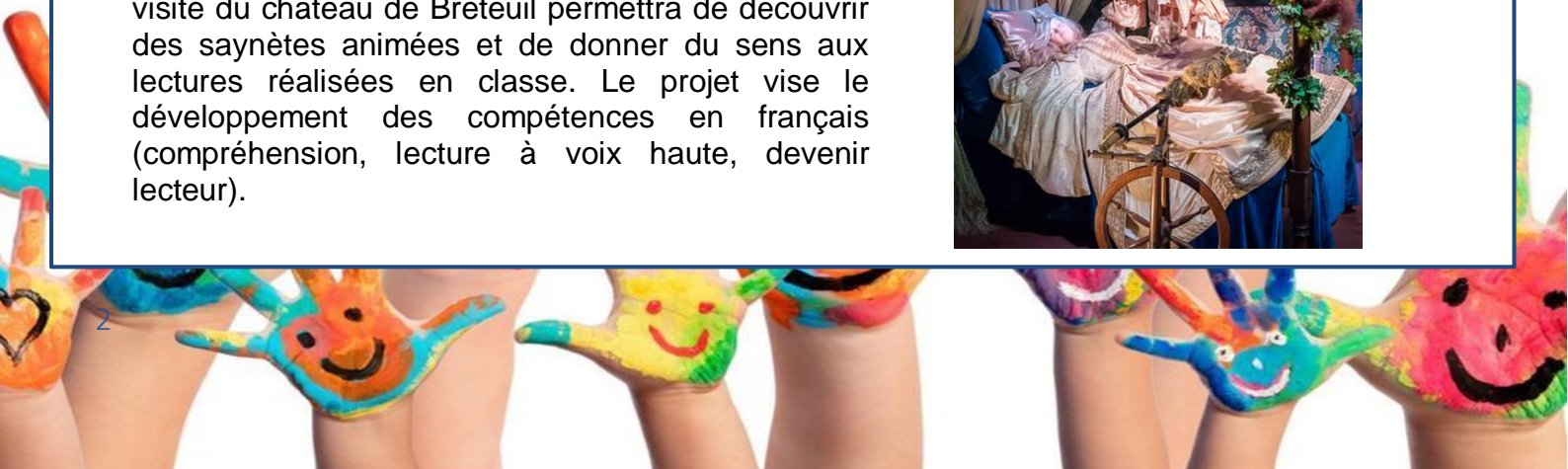
Projet n°02 – Arts et monde marin



Ce projet de l'école élémentaire Pré aux Agneaux associe arts plastiques et écriture poétique autour de la protection des océans. Les élèves (CE2/CM1/CM2) réalisent une **grande fresque marine collective**, intégrant des haïkus et des calligrammes. L'illustrateur **Jérôme Peyrat** intervient en classe pour présenter son métier et guider la réalisation. Le projet favorise l'inclusion (6 élèves MDPH + 1 élève UPE2A) et se conclut par une présentation aux familles.

Projet n°03 – Projet lecture CE2 : Vivre les contes au château de Breteuil

Les classes de CE2 de l'école élémentaire Brassens mènent un **projet de lecture sur les contes traditionnels de Perrault** et leurs détournements. La visite du château de Breteuil permettra de découvrir des saynètes animées et de donner du sens aux lectures réalisées en classe. Le projet vise le développement des compétences en français (compréhension, lecture à voix haute, devenir lecteur).



IV – Une action qui fait Cité

Une action qui fait « cité » est une initiative qui répond à un enjeu de la Cité éducative. Elle est réalisée par un acteur de la Cité au bénéfice des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans ou de leurs parents.

Newsletter et Podcast santé : Secrets de bien-être



Dans le cadre de la dynamique Cité Éducative, le lycée Maurice Eliot développe une démarche de prévention et de promotion de la santé à destination de l'ensemble des élèves.

L'objectif est de rendre accessibles, concrets et réguliers des messages essentiels liés au bien-être physique, mental et social, en s'appuyant sur des formats variés et attractifs.

Parmi les actions engagées, une **newsletter hebdomadaire** intitulée « **Les secrets du bien-être** » a été lancée et diffusée aux personnels, aux élèves et aux parents. À travers des contenus courts et des outils simples à mettre en œuvre (ex. exercice de gratitude, repères sur la santé mentale), elle vise à renforcer la capacité de chacun à prendre soin de soi et à identifier des ressources utiles au quotidien.

Cette approche s'inscrit dans une démarche plus large de sensibilisation menée au sein du lycée, notamment via la création de contenus audio sous forme de podcasts, réalisés avec l'implication des élèves et l'appui de professionnels (APA de Géant, Maison de santé pluridisciplinaire...). En favorisant l'expression, l'accès à l'information et la prévention, cette action contribue pleinement aux objectifs de la Cité Éducative : **bien-être, réduction des inégalités et création d'un environnement scolaire plus serein.**

Site internet : <https://www.ville-epinay-senart.fr/objectif-cite-educative/>

Plus d'information sur les cités éducatives sur :
<https://www.citeseducatives.fr/>



V – Qu'est-ce que c'est ?

La Cité éducative a vocation à créer du lien avec les dispositifs existant afin d'assurer la complémentarité des actions proposées sur le territoire de la commune. La rubrique « qu'est-ce que c'est ? » vous fait (re)découvrir une démarche, un dispositif, un partenaire...qui agit sur le territoire.

La Maison de la Petite Enfance (MPE)



Contact :
Service administratif
Maison de la Petite enfance

3, rue Alsace-Lorraine
01 60 48 88 89
accueil.mpe@ville-epinay-senart.fr

La **Maison de la Petite Enfance (MPE)** a pour vocation de répondre aux besoins en mode d'accueil des familles et s'implique aussi dans le soutien et l'accompagnement à la parentalité. Véritable pôle dédié aux Spinoliens, la MPE regroupe en un même lieu les différents services municipaux suivants :

Le service administratif :

Au cœur de la MPE, le service administratif Petite Enfance est le lieu central d'informations pour les administrés. Il assure un accueil physique et téléphonique du public, renseigne les familles sur les différents modes d'accueil et gère les dossiers d'inscription.

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP):

Ou *Jardin Mosaïque*, est un espace de rencontres, de partage et d'écoute, favorisant les échanges et le lien entre enfants et adultes. Gratuit et sans inscription, il accueille les enfants jusqu'à 5 ans accompagnés d'un adulte, dans un cadre convivial animé par deux accueillants. Le LAEP est ouvert le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 14h30 à 17h30.

La crèche collective :

Elle accueille 35 enfants de 4 mois jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Encadrée par une équipe pluridisciplinaire, elle garantit leur sécurité et leur bien-être en respectant le rythme de chacun, tout en proposant un accompagnement régulier des familles tout au long de l'année.

De cette façon, la Maison de la Petite Enfance constitue un point d'entrée central pour les familles spinoliennes, en apportant des réponses adaptées dès la petite enfance. Par la complémentarité de ses services, elle contribue à offrir un parcours d'accueil structuré, rassurant et favorable au développement de chaque enfant. **Partenaire pleinement engagé de la Cité Éducative, la MPE intervient plus particulièrement sur la tranche d'âge 0-3 ans et le soutien à la parentalité, afin de renforcer l'égalité des chances dès les premières années de vie.**

Le Relais Petite Enfance :

Le RPE est un lieu d'information et d'échanges destiné aux parents employeurs, aux assistantes maternelles indépendantes et aux gardes à domicile, autour de l'accueil du jeune enfant. Il accompagne les familles dans leurs démarches (choix du mode d'accueil, embauche, constitution des dossiers) et propose des ateliers enfants/professionnels ainsi que des temps de formation. Le RPE est ouvert du lundi au vendredi selon des horaires dédiés à l'accueil et aux permanences.

La crèche familiale :

Elle organise l'accueil des enfants au domicile d'assistantes maternelles agréées et employées par la Ville d'Épinay-sous-Sénart, pour une capacité de 30 places. Elle propose un accueil individualisé, adapté au rythme et aux besoins de chaque enfant, tout en favorisant la socialisation grâce à des temps collectifs et des ateliers encadrés par une équipe pluridisciplinaire.